



La lettre n° 6

janvier2014

Réseau Education sans Frontières de l'Allier du progrès 03000 Moulins
.resf03@gmail.com. 04 70 42 88 70

REGULARISER : seule solution d' HUMANITE !

En France, dans l'Allier, nous vivons à côté de familles qui ont fui le Congo, la Tchétchénie, l'Arménie, la Géorgie, le Kosovo, l'Albanie, la Chine... Elles demandent asile à la France, leurs vécus là-bas sont particulièrement dramatiques...

8 demandes d'asile sur 10 sont refusées, en plus de l'exil et des douleurs associées, les voilà devenus des « sans-papiers », puis ils devront vivre le refus d'autorisation de séjour, puis des OQTF (obligation à quitter le territoire français). Le retour au pays est pour la plupart des cas inenvisageable.

Pour RESF et des milliers de « personnes de bonne volonté » cela n'est pas supportable !

RESF agit pour que nos lois traduisent ouverture, protection et partage, respect des droits de l'homme, et du droit des enfants.

Nous avons multiplié les rencontres, avec les parlementaires qui vont être saisis de la modification du Code d'entrée des Demandeurs d'Asile, avec le Préfet- qui grâce au dialogue instauré depuis sa nomination- étudie nos demandes de régularisations, et délivre au « compte-goutte » des autorisations de séjour.

Ces hommes et femmes veulent vivre en paix, dès qu'ils sont régularisés ils se fondent dans l'environnement de nos villes et villages. Nous avons besoin de cette jeunesse et de cette diversité.

RESF 03 soutient et protège une vingtaine de familles, par an.

Jeunes et dynamiques ils scolarisent leurs enfants, ils trouvent du travail

Ils et elles ont bien leur place dans notre département **Mireille PASQUEL**

RESF : EN CHIFFRES

- Adhérents : 89
 - Donateurs : 152
 - Organisations fondatrices : 25
 - Élus qui nous soutiennent : 16
 - Militants actifs : 92
 - Amies et amis : 321
 - ❖ **Familles régularisées depuis 2012: 23**
 - **Retour au pays : 2**
- En 2014 ,23 familles sont encore à régulariser!**

MERCI, MERCI, MERCI

En 2013, grâce à vos versements : cotisations, dons, participations aux initiatives culturelles vous avez contribué à hauteur de 33692€ (62% de nos recettes)

Ces fonds ont servi notamment à payer le logement de quelques 37 familles : 43211. € (82%des dépenses) et les taxes suites à régularisations : 6931€ (13%)

Les chiffres dans leur intégralité ont été présentés et validés au CA le 18 Janvier 2014. Il sera à disposition lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 22 Février 2014 ,

En 2014 , nous avons besoin de vous encore et encore

Vous pourrez renouveler votre adhésion, renouveler vos dons, imprimez et renvoyez la page4 de cette lettre,

**La vingtaine de familles dont nous avons pris la charge génère des dépenses mensuelles d' environ 2500€ ,
Sans tarder, rejoignez- nous ,**

DANS LE PUY DE DÔME ...

La Ligue des Droits de l'Homme de Clermont-Ferrand s'alarme de la multiplication des actes racistes et fascistes dans notre ville comme partout en France.

Cela va de la provocation à l'agression physique jusqu'à l'attaque à main armée qui a eu lieu vendredi soir, 17 janvier 2014 : Une cinquantaine de personnes participaient à un concert de soutien à une famille de demandeurs d'asile expulsée.

Accompagné de complices, un homme armé a tiré à plusieurs reprises avec un fusil de chasse à canon scié, blessant deux personnes qui ont dû être hospitalisées.

Passé en comparution immédiate au TGI de Clermont-Ferrand le 20 janvier 2014, l'agresseur a été condamné à deux ans de prison ferme. Ses complices sont-ils recherchés ?

La section LDH de Clermont-Ferrand/Riom appelle les autorités à la plus grande vigilance par rapport aux agressions fascistes et racistes commises dans le Puy-de-Dôme.

Face à la montée de la violence et de la haine, la L.D.H. continuera à défendre au quotidien l'égalité des droits et les valeurs de solidarité et de fraternité.

Marie Guillerminet LDH 63

Préfecture 18/12/2013

Nous avons défendu 16 « cas » un à un

Nous notons une bonne écoute de chacun de nos arguments mais des réfutations, des informations sur des incidents de courriers, pas d'élan nouveau, des attentes de fin des procédures juridiques, mais pas de menace d'expulsions immédiates

6 projets de régularisation, 2 familles car 5 ans de présence et 3 ans de scolarité des enfants,

Nous avons obtenu en juin 3 autorisations provisoires de 4 mois avec droit au travail grâce à une nouvelle procédure concernant le travail, nous allons vers .. 1 régularisation, 2 encore à l'étude et en bonne voie, accord pour 1 APS d'un autre papa avec droit au travail Le dialogue est maintenu sur les autres situations, prochaine rencontre –sauf urgence-en avril,

Suite à notre courrier signalant les conséquences des délais importants pour l'édition du titre de séjour, le Service des étrangers a pris des contacts avec Pôle emploi, Caf Sécu etc. La date du titre de séjour partira maintenant depuis la date de l'accusé de visite médicale à l'OFII. ce qui n'amputera plus de plusieurs semaines le titre de séjour d'1 an,

Conseil Général 22/11/2013

Nous avons rencontré Madame Lacarin vice présidente chargée des solidarités, Madame Savignat directrice de cabinet du président du CG et madame Bourez chef des services sociaux

Les documents fournis par RESF ont été appréciés pour leur « transparence » et une grande sincérité s'installe dans les échanges. Nous avons exprimé **le besoin pour RESF d'une subvention complémentaire pour 2013, et pour 2014 une subvention de 15000 euros.**

Nous avons listé les *pratiques* et dysfonctionnements divers. Ces informations ont **intéressé car en partie elles relèvent du droit commun** (notamment sur les difficultés dans la transversalité des services sociaux) Le CG **interviendra auprès du Préfet.**

Nous avons fait part des situations *particulières relevant des Assistantes Sociales du CG* :

Le CG demande que lui soit signalée toute situation- telle Interruption de l'attribution de chèques alimentaires, et sera à l'écoute des difficultés rencontrées.

Depuis cette rencontre une subvention complémentaire De 2500 € a été votée, mais ne sera pas versée avant quelques semaines,

Monsieur Le Président du Conseil Général, est dans une longue lettre intervenu auprès du Préfet ...

.. affaire à suivre...

Rencontres départementales

Direction de la cohésion sociale 18/12/2013

En soutenant des familles réfugiées..... nous sommes convaincus que nous rendons un véritable « service public » Nous sommes légitimes quand nous nous posons la question - et ne sommes pas les seuls : **est- il normal que ce soit sur une association- et la générosité de nos concitoyens- que doit reposer la charge financière de ce soutien ??...**

Depuis 2006, dans l'Allier, les militants du RESF ne *supportent pas l'idée de laisser à la rue des familles, aident* à régularisation, procurent : logement, nourriture, vie quotidienne, organisent si besoin une assistance juridique. *Ne limitent pas leurs actions au seul soutien des familles, mais agissent et interviennent sur les questions philosophiques, politiques, culturelles, contribuent* au rapport FEKL sur le CESEDA,

Nous avons sollicité la participation de l'ETAT pour :

Les personnes qui demandant une régularisation pour raison médicale pourraient continuer à dépendre de l'Etat pendant l'instruction de leurs dossiers : notamment pour leur logement
Les personnes dont la régularisation a été obtenue et qui doivent attendre 2/3 mois avant obtention de l'édition de leur titre de séjour Sans ce document pas de prise en charge CAF, ni bailleurs sociaux, ni Pole emploi, ni employeur.

Les personnes régularisées n'ont pas le droit au travail, L'association doit donc les aider à payer les taxes de régularisation sous forme de prêts,

Nous avons été très bien accueillis, cependant le discours sur l'ETAT en faillite, sur les budgets rabougris, sur les obligations d'abonder de nouvelles mesures décidées par l'Etat, sans ajout de financements, reste difficile à entendre ! Les arguments que nous avons développés – notamment sur la question du logement pourraient trouver des issues en 2014.

« Lungone dromença »

Longue route

Un film de Marie-Christine Duchalet et Pierre Gadrey

Coproduction : Z'images

Productions, Marie-Christine Duchalet et Pierre Gadrey



Des femmes Roms du Kosovo exilées en France et en Allemagne

**Programmé par Ciné Bocage à Cap Cinéma de Moulins
20 février 2014 à 19h45.**

Les « personnages » de ce documentaire, sont cinq femmes Roms du Kosovo, sédentaires, vivant en France et en Allemagne. Elles racontent les raisons qui les ont fait fuir du Kosovo, là où elles ont toutes leurs attaches, leurs familles, leurs souvenirs. A travers ce film, nous voulons rendre ces femmes plus visibles...

Réservation conseillée :

04 70 42 58 50 Cap Cinéma ou 04 70 20 09 89 Z'images Productions)

Prix : 6€ adulte et 4€ - de 14 ans

Objet : gérer les moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à l'action de RESF 03 dont **le but** est **l'aide à la régularisation** de la situation administrative des jeunes étrangers majeurs et des familles migrantes avec des enfants scolarisés et **l'apport d'un soutien matériel et moral**, en application de la convention internationale des droits de l'enfant et de la convention internationale de protection des droits des migrants et de leurs familles.

Bulletin d'adhésion 2014

NOM **PRENOM**

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Téléphone :

e-mail @

Une liste électronique des adhérents de l'association de gestion de RESF 03 est mise en place pour vous informer et vous convoquer à l'assemblée générale annuelle pour le bilan de la gestion des fonds.

J'accepte que mon adresse électronique soit inscrite dans cette liste : **oui** **non**

Je souhaite adhérer **oui** **non** *entourez les mentions choisies*

Je verse ce jour ma cotisation 2014 de 10 €

Je choisis de verser un don exceptionnel de €

Je m'engage à verser mensuellement la somme de € par des virements limités à 2014

Sur le compte Association ADG RESF 03 42 rue du progrès Moulins
Code banque 16806 code guichet 00820 n° de compte 66058892239 clé 39
IBAN FR76 1680 6008 2066 0588 9223 939 code BIC AGRIFRPP868
Domiciliation Crédit Agricole Yzeure (00303)

Signature :

Chèque à l'ordre de : **(ADG -RESF03)**

Adresse **RESF-03 42 rue du progrès 03000 MOULINS**

NE PAS REMPLIR LE BANDEAU CI-DESSOUS (cadre réservé pour le secrétariat de l'association ADG RESF)

Carte d'adhérent 2014	DON
DATE	DATE
N°	
Nom Prénom	Nom Prénom
CHEQUE	CHEQUE
Banque	Banque
ou espèces	ou espèces SOMME

1° Virement mensuel enregistré le